

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE TARARE

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

EXERCICE 2016

Service de l'eau potable

Rapport présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales

Département du Rhône

I. CONTEXTE	3
I.1 CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	3
I.2 PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
I.3 RESSOURCES EN EAU POTABLE	3
I.4 PATRIMOINE DU SYNDICAT	4
II. INDICATEURS TECHNIQUES	7
II.1 LA POPULATION DU SERVICE.....	7
II.2 LES ABONNES	7
II.3 LES VOLUMES FACTURES	7
II.4 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION	8
II.5 LES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES	8
II.6 LES RENDEMENTS ET INDICES.....	9
II.7 LE BILAN DES TRAVAUX DU SYNDICAT	10
II.8 LES VARIATIONS DU PATRIMOINE	11
II.9 LA QUALITE DE L'EAU	13
II.10 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	14
III. INDICATEURS FINANCIERS	16
III.1 PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	16
III.2 LE PRIX DE L'EAU	16
III.3 INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX	17

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare regroupe les 16 communes suivantes :

ANCY, DAREIZE, DIEME, JOUX, LE BREUIL, LEGNY, LES OLMES, PONTCHARRA SUR TURDINE, SAINT CLEMENT SOUS VALSONNE, SAINT FORGEUX, SAINT LOUP, SAINT MARCEL L'ECLAIRE, SAINT ROMAIN DE POPEY, SARCEY, SAVIGNY et VALSONNE.

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le Délégué est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} avril 2009. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 31 mars 2021.

Un avenant a été signé le 7 septembre 2015 comprenant la modification du tarif du Délégué, l'ajustement du volume de référence et la fusion de SDEI par Lyonnaise des Eaux. Aujourd'hui la société est appelée SUEZ.

I.2 Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations confiées à la société SUEZ sont les suivantes :

Gestion du service	Distribution publique d'eau potable, fonctionnement, surveillance et entretien du réseau et des installations, suivi et maintien de la qualité de l'eau distribuée.
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, relève des compteurs, facturation, encaissement, gestion des comptes clients, application du règlement du service.
Mise en service	des branchements.
Entretien	Entretien de l'ensemble des ouvrages, y compris la vidange, le nettoyage et la désinfection des réservoirs, entretien des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements fonctionnels, mécaniques et électromécaniques, des ouvrages de traitement.
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 6 m, des compteurs, des équipements fonctionnels, mécaniques et électromécaniques.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > à 6 m et du génie civil
-----------------------	---

I.3 Ressources en eau potable

Le Syndicat est principalement alimenté par un achat d'eau au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, incluant l'achat au Syndicat Intercommunal des Eaux du canton du Bois d'Oingt, et complété par un achat d'eau au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais, un achat d'eau à la Commune de Tarare, et par les sources de Vallorgues situées sur la commune de Joux.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine produit de l'eau à partir des champs captants d'Ambérieux et de Quincieux situés en nappe alluviale de la Saône et du puits du Divin sur la commune de Anse. Ces captages font l'objet de mesures de protection.

Avant distribution, l'eau subit une démnanganisation et une désinfection à la station de traitement du Jonchay, située à Anse.

Le Syndicat des Monts du Lyonnais est alimenté par l'eau issue du champ captant de l'île du Grand Gravier, située à Grigny au sud de Lyon. Ces captages font l'objet de mesures de protection.

La Commune de Tarare est principalement alimentée par l'eau superficielle du barrage de Joux, et en cas de besoin par le SMEP Saône Turdine. Avant distribution, l'eau du barrage de Joux subit un traitement complet à la station Mouillatout de Tarare : coagulation, floculation, décantation, filtration et désinfection au bioxyde de chlore. A ce jour, ce captage ne bénéficie pas de périmètres de protection.

Les mesures de protection des sources de Vallorges situées sur la commune de Joux ont été engagées.

I.4 Patrimoine du Syndicat

I.4.1 Equipements et Génie Civil

Inventaire – Equipement et Génie civil					
Type de site	Commune	Nom du site	Biens de retour	Débit nominal ou Volume / unité	
Pompage ou Pompage-Réservoir	Dareizé	Surpresseur Le Creux	oui	5	m ³ /h
	Joux	Surpresseur Arcy	oui	6	m ³ /h
	Joux	Surpresseur la Rivière	oui	4	m ³ /h
	Saint Forgeux	Relais le Ruy	oui	32 et 500	m ³ /h et m ³
	Saint Loup	Pompage Vindry	oui	22	
	Saint Marcel l'Eclairé	Relais le Fragnier	oui	20 et 200	m ³ /h et m ³
	Valsonne	Pompage le Perrussel	oui	20	m ³
	Valsonne	Relais le Berthier	oui	20 et 300	m ³ /h et m ³
Réservoir seul	Ancy	Réservoir la Croix du Cret HS	oui	300	m ³
	Ancy	Réservoir les Humberts HS	oui	100	m ³
	Dième	Réservoir le Cret HS	oui	260	m ³
	Dième	Réservoir Chal	oui	200	m ³
	Joux	Réservoir la Salette HS	oui	450	m ³
	Pontcharra sur Turdine	Réservoir en Longe BS	oui	500	m ³
	Saint Clément sous Valsonne	Réservoir la Retodièrre	oui	100	m ³
	Saint Clément sous Valsonne	Réservoir les Verchères	oui	200	m ³
	Saint Loup	Réservoir les Remparts HS	oui	150	m ³
	Saint Marcel l'Eclairé	Réservoir le Loup HS	oui	100	m ³
	Saint Romain de Popey	Réservoir les Gouttes BS	oui	300	m ³
	Valsonne	Réservoir Pesselay HS	oui	200	m ³

Commentaires : En 2016, le surpresseur de Dareizé Le Creux a subi une modification de fonctionnement améliorant son pilotage et les consommations énergétiques. De plus, 4 compteurs de sectorisation ont été

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare

installés sur le réseau. Les données de débit ont été précisées dans le RAD ; les années de mise en service restent néanmoins parfois inconnues.

I.4.2 Réseau



Réseau

381 635 ml de canalisation hors branchements, soit 3 048 ml en plus par rapport à l'année 2015.



Accessoires de réseau

Accessoires de réseau				
Nature	Nombre au 31/12/2014	Nombre au 31/12/2015	Nombre au 31/12/2016	Biens de retour/reprise
Vannes	1 432	1 457	1 481	retour
Détendeurs/stabilisateurs	108	110	112	
Equipements de mesure (prélocalisateurs, débitmètre...)	23	27	31	
Hydrants	70	56	36	
Débitmètres achat/vente d'eau et sectorisation	19	19	19	
Régulateurs débit	4	4	4	
Vidanges, purges, ventouses	1 207	1 230	1 243	
Total	2 863	2 903	2 926	

Commentaires : On observe une forte diminution des hydrants (poteaux et bouches d'incendie), élément à confirmer avec la Collectivité. L'accroissement des accessoires de réseau tels que les vannes et vidanges, purges et ventouses est logiquement lié à celui du linéaire de canalisation qu'il faudra néanmoins expliciter.

I.4.3 Branchements

Branchements				
Nature	Nombre au 31/12/2014	Nombre au 31/12/2015	Nombre au 31/12/2016	Biens de retour/reprise
Branchements Plomb	5	3	3	retour
Non renseignés	72	72	365 inconnus et 2 indétectables	
Autres branchements	7 019	7 101	7 478 calculé 7 845 affiché	
Nombre total de branchements	7 096	7 176	7 848	

Commentaires : Les branchements sont en augmentation significative, aucun élément d'explication n'est abordé dans le RAD. Si ce n'est pas déjà le cas (cf. incohérence détaillée plus bas), le renouvellement des 3 derniers branchements plomb connus doit être effectué. De même, un effort d'enquête sur les branchements inconnus permettant le respect des obligations réglementaires et le maintien d'une qualité satisfaisante de l'eau distribuée, devra être produit par le Délégué.

I.4.4 Compteurs

Répartition du parc compteurs par diamètre													
Diamètre	15	20	25	30	40	50	60	80	100	150	200	250	Biens de reprise
Total	7 114	37	0	32	9	6	20	2	3	0	2	0	7 225

Commentaires : L'âge moyen du parc compteur est de 5,9 ans (5,16 en 2015 et 4,37 en 2014). En 2016, 190 compteurs ont été renouvelés et 116 ont été posés. La « jeunesse » du parc compteur s'explique surtout par la mise en place de la radio-relève sur le périmètre du Syndicat en 2009 et 2010.

I.4.5 Branchements et compteurs – évolution

Branchements, compteurs – Suivi des évolutions					
Nombre	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	Variation (nombre)	Variation (%)
Branchements ouverts	7 096	7 176	7 848	672	+ 9,4 %
Dont branchements plomb en service	5	3	3	0	0 %
Compteurs	7 113	7 165	7 225	60	+ 0,8 %

Commentaires : L'évolution du nombre de branchements, même si elle reflète la tendance d'expansion du Syndicat, semble en décalage avec celle des compteurs comme explicité en partie II.

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 La population du service

La population concernée par le service est de **15 696 habitants**, comme en 2015.

II.2 Les abonnés

Nombre de Clients					
	2013	2014	2015	2016	Variation (%)
Abonnés domestiques et assimilés	6 987	7 119	7 176	7 090	- 1,2 %
Abonnés non domestiques	0	0	0	144	/
Total	6 987	7 119	7 176	7 234	+ 0,8 %

Commentaires : La croissance du nombre d'abonnés total est stable. Cette année, 144 clients ont été reclassés « non domestiques » : des précisions sur ce choix seront à apporter.

Pour rappel, depuis le démarrage du contrat nous avons constaté les évolutions suivantes :

+ 1,5 % entre 2010 et 2011 / + 2,7 % entre 2011 et 2012

+ 1,2% entre 2012 et 2013 / + 1,9 % entre 2013 et 2014

+ 0,8 % entre 2014 et 2015 / + 0,8 % entre 2015 et 2016

II.3 Les volumes facturés

Volumes facturés (m ³)					
	2013	2014	2015	2016	Variation (%)
Clients domestiques	644 309	592 282	631 657	651 616	+ 3,2 %
Clients non domestiques	0	0	0	0	/
Total	644 309	592 282	631 657	651 616	+ 3,2 %

Commentaires : L'année 2016 confirme la tendance de 2015 et assure le maintien des assiettes de recettes. Logiquement, la classification de 144 clients (cf. ci dessus) en « non domestiques » devrait amener des volumes dans cette catégorie, or rien n'est indiqué dans le RAD.

II.4 Les volumes mis en distribution

Volumes mis en distribution (m ³)				
	2014	2015	2016	Variation (%)
Ressource Vallorges Joux	13 436	9 019	12 984	+ 44 %
Total volumes produits (A)	13 436	9 019	12 984	+ 44 %
Achat d'eau en gros – Saône Turdine	788 286	876 866	844 273	- 3,7 %
Achat d'eau en gros – Rhône Loire Nord (facturé par ST)	58 709	29 085	10 200	- 64,9 %
Achat d'eau en gros – Mont du Lyonnais	17 249	26 753	16 621	- 37,9 %
Achat d'eau en gros – VEOLIA pour ST LOUP	3 251	3 975	3 482	- 12,4 %
Total volumes achetés en gros (B)	867 495	936 679	874 576	- 6,6 %
Vente d'eau en gros – VEOLIA pour Manien	1 989	286	256	- 10,5 %
Total volumes vendus en gros (C)	1 989	286	256	- 10,5 %
Total volumes mis en distribution (A + B-C) = (D)	878 942	945 412	887 304	- 6,1 %

Commentaires : Les volumes indiqués sont les volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours. Nous constatons une amélioration des volumes produits sur la ressource de Joux revenant quasiment à la hauteur de ceux de 2014. La diminution des volumes mis en distribution comparée à la hausse des volumes vendus reflète d'une meilleure gestion du réseau, confirmée plus bas.

II.5 Les volumes consommés autorisés

Volumes consommés autorisés (m ³)				
	2014	2015	2016	Variation (%)
Volumes comptabilisés	606 443	641 981	/	/
Volumes comptabilisés Sur 365 ou 366 jours (E)	611 469	623 200	647 055	+ 3,8 %
Volumes consommés sans comptage (F)	16 765	16 772	16 800	+ 0,2 %
Volumes de service du réseau (G)	12 008	13 040	12 744	- 2,3 %
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	640 242	653 012	676 599	+ 3,6 %

Commentaires : L'augmentation des volumes consommés suit logiquement celle des volumes facturés. On observe également une amélioration des volumes de service gage d'exploitation contrôlée.

II.6 Les rendements et indices

II.6.1 Pertes en réseau et Indice linéaire de pertes

Pertes en réseau (m ³) et Indice linéaire de pertes (m ³ /km/j)			
	2014	2015	2016
Volume mis en distribution (D)	878 942	945 412 (921 241*)	913 819
Volumes consommés autorisés (H)	640 242	653 012	676 599
Total des « pertes en réseau » (D-H) = (J)	238 700	292 400 (268 229*)	237 220
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	378	378	381
Indice linéaire de pertes (J) / (365xL)	1,73	2,12 (1,94*)	1,7

*A partir de 2015, les volumes sont calculés sur une période de relève.

Commentaires : Cet indicateur s'améliore en 2016, signe d'une amélioration de la recherche de fuites et des campagnes communes de renouvellement de réseau. Sa moyenne (2014, 2015 et 2016) est de 1,79 m³/jour/km.

II.6.2 Volumes non comptés et Indice linéaire des volumes non comptés

Volumes non comptés (m ³) et Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)			
	2014	2015	2016
Volume mis en distribution (D)	878 942	945 412 (921 241*)	913 819
Volumes comptabilisés (E)	611 469	623 200	647 055
Total des volumes non comptés (D-E) = (K)	273 473	322 212 (298 041*)	266 764
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	378	378	381
Indice linéaire des volumes non comptés (K) / (365xL)	1,94	2,33 (2,16*)	1,92

*A partir de 2015, les volumes sont calculés sur une période de relève.

Commentaires : L'amélioration de cet indice confirme également une meilleure gestion pour 2016. Pour rappel, l'indice linéaire de pertes demandé dans le contrat soit l'ILP, calculé par moyenne sur trois années consécutives, n'intégrant pas les volumes de service ni sans comptages, est ici l'équivalent de l'indice linéaire des volumes non comptés présenté ci-dessus. La moyenne pour 2014, 2015 et 2016 affichant 2,01 m³/jour/km, on peut considérer que le Délégué respecte son objectif contractuel de < à 2 m³/jour/km. Les efforts réalisés sont à poursuivre.

II.6.3 Rendement de réseau

Rendement de réseau (%)			
	2014	2015	2016
Volumes consommés autorisés (m ³) (H)	640 242	653 011	676 599
Volumes ventes en gros (m ³) (C)	1 989	286 (1 257*)	271
Volumes produits (m ³) (A)	13 436	9 019 (13 765*)	9 764
Volumes achetés en gros (m ³) (B)	867 495	936 679 (908 733*)	904 326
Rendement de réseau (H+C) / (A+B) (%)	72,9 %	69,1 % (70,9 %*)	74,05

*A partir de 2015, les volumes sont calculés sur une période de relève.

Commentaires : L'ensemble des éléments vu plus haut confirme l'amélioration observée du rendement. En respect de la Loi Grenelle II et du décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 (relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable), le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour votre Collectivité est de 65,9 %, calculé en fonction de l'indice linéaire de consommation de votre réseau (4,9 m³/jour/km). Pour 2016, le Syndicat ne risque ainsi pas la majoration pour prélèvement sur la ressource.

II.7 Le bilan des travaux du Syndicat

II.7.1 Travaux réalisés par le Syndicat

En 2016, la Collectivité a financé :

- le renouvellement de **1 180 ml** de conduite et de **28** branchements,
- une **opération d'augmentation de capacité de pompage à St Forgeux** soit le renouvellement/redimensionnement de 4 056 ml de conduite et de 27 branchements,
- 634 ml de conduite neuve et 9 nouveaux branchements dans le cadre **d'une extension du réseau**.

II.7.2 Travaux réalisés par le Délégué

- Dans le cadre des travaux neufs, **50** branchements neufs ont été réalisés (travaux exclusifs) et 250 ml de conduite neuve ont été posés.
- En 2016, il a été renouvelé **7 (données à confirmer)** branchements dont **3** en plomb.

II.8 Les variations du patrimoine

II.8.1 Équipement et Génie civil

Équipement et génie civil	
Opérations	Dépenses comptabilisées
NCY-CPT_RESEAU TEILLOUX-TN-Création cptr de secto Départ Teilloux	771,05
Sans-commune-CPT_RESEAU LE VINCENT-TN-Cptr de secto VINCENT	2 231,24
Sans-commune-CPT_RESEAU LE JUBIN-TN-Création d'un cptr de secto JUBIN	1 953,99
DAREIZE-SURPRESSEUR_LE CREUX-TN-Instal. skid de pompage sur variation de vitesse	24 782,89
Sans-commune--TN-Rnvlit conduite Pontcharra - Rue du Stade	39 738,33
TOTAL	69 477,5

Commentaires : Ce tableau résume les travaux neufs effectués par le Délégué en 2016 dans le cadre du fond contractuel travaux et financés par l'abonné via le prix du m³.

II.8.2 Renouvellement stations et réservoirs

Renouvellement : équipements électromécaniques		
	Opérations	Montant comptabilisé dans l'exercice (€)
Garantie de renouvellement	ST FORGEUX-RELAIS_LE RUY-RVT-Reprise clôture et peinture	6 197,08
	ST LOUP-CPT_VENTE A TARARE-RVT-Rnvlit compteur stratégique	3 465,42
	JOUX-RESERVOIR_LA SALETTE HS-RVT-Renouvellement portillon	1 048,18
Total renouvellement		10 710 ,68

Commentaires : Le Délégué au titre de la garantie de renouvellement prévue au contrat de DSP a engagé ces dépenses pour le bon fonctionnement de ces installations.

II.8.3 Réseau

Travaux neufs : réseaux			
	Opérations	Montant comptabilisé dans l'exercice (€)	Observation
PONTCHARRA : Rue du Stade	165 ml de FONTE diam 125	NC	Recettes devant apparaître dans le détail (non fourni) des produits accessoires
ST ROMAIN DE POPEY : Champlong	85 ml de PEHD diam 50	NC	

Renouvellement : réseaux			
	Opérations	Montant comptabilisé dans l'exercice (€)	Observation
Programme contractuel de renouvellement	Renouvellement Accessoires Hydraulique	7 471,7	REGION TARARE
Total renouvellement		7 471,7	

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare

Longueur du réseau de canalisations de distribution d'eau potable					
	Linéaire au 31/12/2015	Variation en cours d'année		Linéaire au 31/12/2016	Evolution
		En plus	En moins		
Total en ml	378 587	3 048		381 635	+ 0,8 %

Commentaires : L'affectation en garantie de continuité de service des opérations de renouvellement de réseau sera à justifier. Comme évoqué en amont, l'importante évolution de linéaire sera à détailler.

II.8.4 Branchements et compteurs

Branchements, compteurs – Suivi des évolutions					
Nombre	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	Variation (nombre)	Variation (%)
Branchements ouverts	7 096	7 176	7 848	672	+ 9,4 %
Dont branchements plomb en service	5	3	3	0	0 %
Compteurs	7 113	7 165	7 225	60	+ 0,8 %

Commentaires : A la lecture du RAD et des données fournies en annexe, on remarque des incohérences : seuls 50 nouveaux branchement ont été créés et 7 renouvelés dont 3 en plomb. Pour les compteurs, 116 ont été posés contre 4 déposés. Le Délégué devra confirmer ces chiffres et leurs interprétations.

Renouvellement : branchements			
	Nombre	Montant comptabilisé dans l'exercice (€)	Observation
Programme contractuel de renouvellement	7 dont 3 plomb	6 859,61	Données à confirmer

Commentaires : Ces travaux sont à la charge du Délégué.

Remplacement : compteurs du domaine privé	
	Dépense / Nombre
Coût total	12 112,48 €
Nombre remplacé en 2016	190
Taux moyen de remplacement	2,6 %

Commentaires : Le taux de remplacement des compteurs en 2016 remonte (1,3 % en 2015). Même si actuellement le parc compteur reste « jeune », cette proportion sera à maintenir afin d'assurer un renouvellement régulier.

II.9 La qualité de l'eau

Analyses de la ressource		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	0	2
Physico-chimique	0	2
Total	0	4

Commentaires : Tous les contrôles pour l'exercice ont été conformes.

Analyses de l'eau produite		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	2	8
Physico-chimique	3	42
Total	5	50

Commentaires : Tous les contrôles pour l'exercice ont été conformes.

Analyses de l'eau distribuée		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	40	19
Physico-chimique	48	87
Total	98	106

Commentaires : Tous les contrôles pour l'exercice ont été conformes.

Qualité de l'eau - % conformité eau distribuée			
REFERENCES DE QUALITE contrôle sanitaire			
Analyses microbiologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	40	Nombre de prélèvements	48
Nombre de prélèvements HORS REFERENCE	0	Nombre de prélèvements HORS REFERENCE	7
% conformité	100 %	% conformité	85,4 %

REFERENCES DE QUALITE surveillance de l'exploitant			
Analyses microbiologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	19	Nombre de prélèvements	87
Nombre de prélèvements HORS REFERENCES	0	Nombre de prélèvements HORS REFERENCES	0
% conformité	100 %	% conformité	100 %

Commentaires : Les limites de qualité microbiologiques et physico-chimiques ont toutes été respectées mais quelques références physico-chimiques ont été dépassées (le détail de ces hors références figure au RAD) :

- Joux, en sortie de station de traitement et en distribution : comme évoqué depuis plusieurs années, les paramètres Ph et Conductivité
- St Loup (via Tarare), en distribution : les paramètres Ph, Conductivité et Ammonium.

II.10 Les indicateurs de performance

Indicateurs de performance			
Thème 1/2	Indicateur 1/2	2016	Unité
Caractéristiques techniques du service	Estimation du nombre d'habitants desservis	15 696	
	Nombre d'abonnements	7 234	
	Volumes vendus aux abonnés	651 616	m ³
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	381,6	km
Tarification de l'eau	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,1779	€ TTC/m ³
Indicateurs de performance	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne : - la microbiologie - les paramètres physico-chimiques	100 100	% %
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	Sur 120
	Rendement du réseau de distribution	74	%
	Indice linéaire des volumes non comptés	1,92	m ³ /km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau	1,7	m ³ /km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	NC	%
	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60	%
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés au 31/12/2016	3	
	Nombre de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 01/01/2017	3	
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créance reçues	2	
	Montant des abandons de créances à caractère social dans le cadre du FSL départemental	0,00143	€/m ³
Thème 2/2	Indicateur 2/2	2016	Unité
Indicateurs complémentaires requis pour les collectivités disposant d'une CCSPL	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1,11	/1000 abonnés
	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	NC	
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95,9	%
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,54	%
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	NON	
	Taux de réclamations écrites reçues	2,9	/1000 abonnés
Domaine	Indicateur FP2E non repris par le décret du 2 mai 2007	2016	2015
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Non	Non
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui
Certification	Obtention ISO 9001 version 2008	Oui	Oui
	Obtention ISO 14001 version 2004	Oui	Oui
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui

Commentaires : L'ensemble de ces indicateurs permet une bonne compréhension du territoire. Concernant l'indice « taux de renouvellement du réseau d'eau potable », non précisé dans le RAD, le Syndicat devra se rapprocher du Délégué afin de l'évaluer, permettant ainsi de refléter du bon état du patrimoine en lien avec les travaux réguliers de renouvellement réalisés.

Indices de performances contractuels

Suivi de la performance 2016			2015
IP 1	Taux d'interruption non programmées	1,11	2,93
IP 2	Rendement du réseau	74 %	69 %
IP 3	Indice linéaire de réparations des conduites principales, pour fuite ou rupture	0,0001 %	0,011 %
IP 4	Taux de conformité des analyses ARS réalisées pour l'eau distribuée	100 %	100 %
IP 5	Taux de conformité des analyses d'autocontrôle réalisées pour l'eau distribuée	100 %	100 %
IP 6	Nombre de réponses à un abonné envoyées dans un délai inférieur ou égal à 15 jours calendaires après le contact	847	1 568
IP 7	Proportion de lettre d'attente parmi les réponses du délégataire	0	0
IP 8	Nombre de réclamations annuelles par thèmes	388	518
IP 9	Existence d'engagement envers le client	Oui	Oui
IP 10	Taux d'impayés 6 mois après la facturation	0,54 %	0,56 %

Commentaires : On observe une amélioration de la totalité des indices pour 2016, notamment pour les indicateurs IP6 et 8 relatifs à la relation clientèle et notamment aux réclamations.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. A partir de 2014, un doublement de la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau est prévu par la loi Grenelle 2, si l'indice de connaissance patrimonial des réseaux est insuffisant (inférieur à 40).

Descriptif	Cotation	Indice patrimonial
Existence d'un plan des réseaux eau potable avec localisation des ouvrages principaux et dispositifs de mesure	0 (non) – 10 (oui)	10
Définition d'une procédure de mise à jour annuelle du plan des réseaux	0 (non) – 5 (oui)	5
Sous-total 1 – pré-requis 1	15/15	15
Connaissance de 50% du matériau et du diamètre sur le linéaire total des réseaux	0 (non) – 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% (matériau et diamètre renseignés) + 5 points si 95% du réseau renseigné	+ 1 à + 5	5
Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés	0 (non) – 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% (date ou période de pose renseignée) + 5 points si 95 % des réseaux renseignés	+ 1 à + 5	5
Sous-total 2 – pré-requis 2	40/45 (1)	45
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, etc.) et servitudes	0 (non) – 10 (oui)	0
Mise à jour annuelle de l'inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants	0 (non) – 10 (oui)	10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0 (non) – 10 (oui)	10
Caractéristiques compteurs d'eau avec carnet métrologique et date de pose renseignées	0 (non) – 10 (oui)	10
Recherches de pertes d'eau avec date et nature des réparations/travaux effectués renseignés	0 (non) – 10 (oui)	10
Localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, etc.)	0 (non) – 10 (oui)	10
Programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (sur 3 ans) mis en œuvre	0 (non) – 10 (oui)	10
Modélisation des réseaux portant sur 50 % du linéaire de réseaux mise en œuvre	0 (non) – 5 (oui)	5
TOTAL Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	120/120	110

Commentaires : Comme depuis plusieurs années, le score de 110 traduit d'une bonne connaissance du patrimoine.

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la Collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les tarifs concernant la part de SUEZ sont révisés semestriellement conformément au contrat d'affermage. Ils sont obtenus par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat. Les prix de base sont établis au 1^{er} avril 2009.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

III.2 Le prix de l'eau

Évolution du tarif de l'eau

Tarif au 1 ^{er} janvier 2017		
	Au 1 ^{er} janvier 2016	Tarif au 1 ^{er} janvier 2017
Part fixe (€/an/abonné) TTC	145,48	145,38
Part proportionnelle (€/m ³) TTC	238,26	235,97
Facture d'eau calculée pour une consommation de 120 m ³ TTC	383,75	381,35
Prix moyen TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,20	3,1779
Coût moyen de l'eau potable TTC (€/jour/famille)	1,05	1,04

Commentaires : L'évolution du tarif de l'eau (- 0,95 %) est surtout liée à la baisse de la redevance pour la préservation des ressources en eau (- 19,8 %) et plus légèrement à la part du Délégué. L'ensemble de variations de ces paramètres a contribué à une diminution de la facture moyenne de 120 m³ de - 0,6 %.

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ par an

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix unitaire Au 01/01/2016	Prix unitaire Au 01/01/2017	Montant Au 01/01/2016	Montant Au 01/01/2017	N/N-1
Part délégataire						
Abonnement	1	82,40	82,30	82,40	82,30	- 0,1 %
	0 à 50	0,9221	0,9209	46,11	46,05	- 0,1 %
Consommation	51 à 120	0,7831	0,7821	54,82	54,75	- 0,1 %
Part collectivité(s)						
Abonnement	1	55,50	55,50	55,50	55,50	/
	0 à 50	0,7000	0,7	35,00	35	/
Consommation	51 à 120	0,6400	0,64	44,80	44,80	/
Organismes publics						
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0860	0,0690	10,32	8,28	- 19,8 %
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2900	0,2900	34,80	34,80	/
Total HT				363,75	361,47	- 0,6 %
TVA à 5,5 %				20,01	19,88	- 0,6 %
Total TTC	120			383,76	381,35	- 0,6 %
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³				3,198	3,178	- 0,6 %

III.3 Indicateurs financiers généraux

Recettes

Les recettes consécutives du prix et des prestations du service de l'eau potable s'élève à :

	2014	2015	2016
Pour le Syndicat recettes des ventes d'eau	792 028 €	822 253 €	843 968
Pour SUEZ recettes des ventes d'eau	1 060 420 €	1 102 520 €	1 139 970
Recettes SUEZ liées aux travaux	89 880 €	59 170 €	99 180
Autres recettes SUEZ	42 820 €	36 080 €	38 650
Total des recettes SUEZ	1 193 120 €	1 197 770 €	1 277 800

Commentaires : Pour SUEZ, ses recettes des ventes d'eau sont en hausse de 3,4 % et ses recettes globales sont en augmentation de 6,7 %. Pour le Syndicat, ses recettes des ventes d'eau sont en augmentation de 2,6 %.

Participation au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine (SMEPST)

Les frais liés à la livraison d'eau du Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine se répartissent comme suit :

- Fonctionnement du Syndicat, appelé par le Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine au prorata de la population des adhérents.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare

- Investissement, correspondant à la couverture des annuités d'emprunts du Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, calculé au prorata des volumes livrés moyens de pointes, lissés sur trois ans.

	Fonctionnement ST	Investissement ST	Total
Année 2014	47 191 €	63 078 €	110 269 €
Année 2015	27 766 €	83 780 €	111 546 €
Année 2016	28 443 €	84 412 €	112 855 €

Commentaires : Nous avons une augmentation de 1,2 % des participations au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine.

État de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Encours	748 185,02 €	680 878,11 €	1 212 288 €	1 105 533 €

Commentaires : L'encours de la dette par abonné (7 234) s'élève à :

- 152,82 € au 1^{er} janvier 2017 (baisse de 9,5 % par rapport à 2016)
- 168,94 € au 1^{er} janvier 2016 (augmentation de 76,6 % par rapport à 2015)
- 95,64 € au 1^{er} janvier 2015 (baisse de 11,28 % par rapport à 2014)
- 107,08 € au 1^{er} janvier 2014 (baisse de 8,97 % par rapport à 2013)
- 117,63 € au 1^{er} janvier 2013 (baisse de 10,50 % par rapport à 2012)
- 131,43 € au 1^{er} janvier 2012 (baisse de 10,87 % par rapport à 2011)
- 147,46 € au 1^{er} janvier 2011 (baisse de 9,78 % par rapport à 2010).

Amortissements réalisés

	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Dotation aux amortissements	454 566 €	467 313 €	467 313 €	470 646 €

Commentaires : La dotation aux amortissements reste stable et confirme un investissement régulier de la Collectivité.

Travaux engagés par la Collectivité en cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux	Montant des subventions (département + agence)
Solde programme 2015	120 000 €	/
Programme 2016	574 139 €	74 139 €
Augmentation capacité pompage	830 000 €	257 250 €
Lotissements et assimilés	256 000 €	/

Commentaires : Les programmes de travaux sont importants et reflètent l'implication dans la gestion du patrimoine par la Collectivité.